



Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival) de l'académie de Strasbourg

Session 2018



Les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Etablis à partir des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces

indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du lycée en tenant compte de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée en seconde.

Méthodologie

Champ Ival

Les indicateurs de résultats sont calculés pour tous les lycées publics et privés sous contrat dès lors que le nombre d'élèves présents est supérieur ou égal à 20 élèves pour le baccalauréat général et technologique, et supérieur ou égal à 10 pour le baccalauréat professionnel. Aucun indicateur n'est calculé si le cycle de formation de l'établissement est incomplet.

Sur les 66 lycées de l'académie de Strasbourg qui dispensent un enseignement général et technologique, 62 font partie du champ des IVAL ; pour 2 établissements, le nombre de présents est insuffisant, et 2 établissements proposent un cycle incomplet. L'ensemble des 35 lycées de l'académie qui dispensent un enseignement professionnel dans le domaine de la production fait partie du champ des IVAL. Dans le domaine des services, le nombre de présents est inférieur au seuil établi pour 2 lycées.

Champ de l'étude

Dans cette étude n'ont pas été retenus 5 lycées de la voie générale et technologique, 4 établissements proposant un enseignement professionnel dans le domaine de la production et 3 dans celui des services, compte tenu de leurs faibles effectifs rendant la valeur de leurs indicateurs fragile. Les seuils retenus sont de 50 élèves présents au baccalauréat général et technologique et 20 élèves présents dans un des domaines du bac professionnel.

Sur les 72 lycées de la voie générale et technologique de l'académie, 5 dispensent un enseignement technologique uniquement en BTS et 1 n'a que des classes de seconde à la rentrée 2017.



		Général et techno	Professionnel	
			Production	Services
Champ Ival	Lycées proposant l'enseignement	66	35	40
	Lycées dont le nombre de présents est supérieur au seuil Ival	64	35	39
	Lycées proposant un cycle complet	62	35	40
Champ de l'étude	Lycées dont le nombre de présents est supérieur au seuil de l'étude	57	31	37



L'académie compte 22 lycées professionnels et 29 lycées polyvalents, soit 51 établissements proposant une formation professionnelle. Parmi eux, 35 dispensent un enseignement dans le domaine de la production, et 40 dans le domaine des services.

Définitions

Le **taux de réussite au baccalauréat** rapporte le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Le **taux d'accès de la seconde ou de la première au baccalauréat** évalue, pour un élève de seconde ou de première, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires.

➤ Une offre de formation réduite dans un lycée général et technologique peut provoquer le départ de nombreux élèves après la seconde. Le taux d'accès à partir de la première fournit alors une image plus juste de l'accompagnement des élèves des lycées proposant un enseignement général et technologique. C'est donc cet indicateur qui a été retenu pour cette étude. Par contre, le taux d'accès à partir de la seconde reste pertinent pour les lycées ayant un enseignement professionnel.

Le **taux de mentions** au baccalauréat est la proportion, parmi les élèves présents à l'examen, de ceux qui ont obtenu une mention (assez bien, bien ou très bien).

Les **taux constatés** correspondent à la valeur observée d'un indicateur.

Les **taux attendus** estiment la valeur que prendrait un indicateur si, en moyenne, les élèves du lycée réussissaient au baccalauréat ou y accédaient comme tous les élèves de mêmes âge, origine sociale, sexe et niveau scolaire à l'entrée en seconde, et scolarisés dans des établissements présentant les mêmes caractéristiques en termes de population accueillie (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde, sexe, origine sociale). Les taux attendus sont calculés à partir des résultats des lycéens de la France entière.

➤ Le taux d'accès attendu prend en compte la structure pédagogique de l'établissement basée sur l'offre de formation pour les lycées proposant un enseignement général et technologique.

Pour chaque indicateur, la **valeur ajoutée de l'établissement** est la différence entre le taux constaté de l'établissement et le taux attendu. Elle traduit la contribution de l'établissement à la réussite scolaire. Si la valeur ajoutée est positive, on peut penser que le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

Cinq familles d'établissements

Les lycées ont été répartis en cinq familles, compte tenu de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat :

- Les lycées **neutres** dont les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès sont égales ou comprises entre -2 et +2 points.
- Les lycées **performants** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs, et qui n'appartiennent pas à la famille précédente.
- Les établissements **accompagnateurs** pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive et qui ne font pas partie des établissements neutres.
- Les établissements **sélectifs** qui présentent une valeur ajoutée au taux de réussite positive et une valeur ajoutée au taux d'accès négative sans appartenir à la classe des lycées neutres.
- Les lycées **en deçà des attentes** avec les deux indicateurs de valeurs ajoutées négatifs et dont l'un au moins est strictement inférieur à -2.

Un établissement est considéré **en progression** lorsqu'une hausse est enregistrée par rapport à la session 2017 pour les deux indicateurs de valeur ajoutée.

Un établissement est considéré **régulier dans la performance** s'il fait partie de la famille des lycées performants pour les sessions 2016, 2017 et 2018.

LE TAUX DE MENTIONS

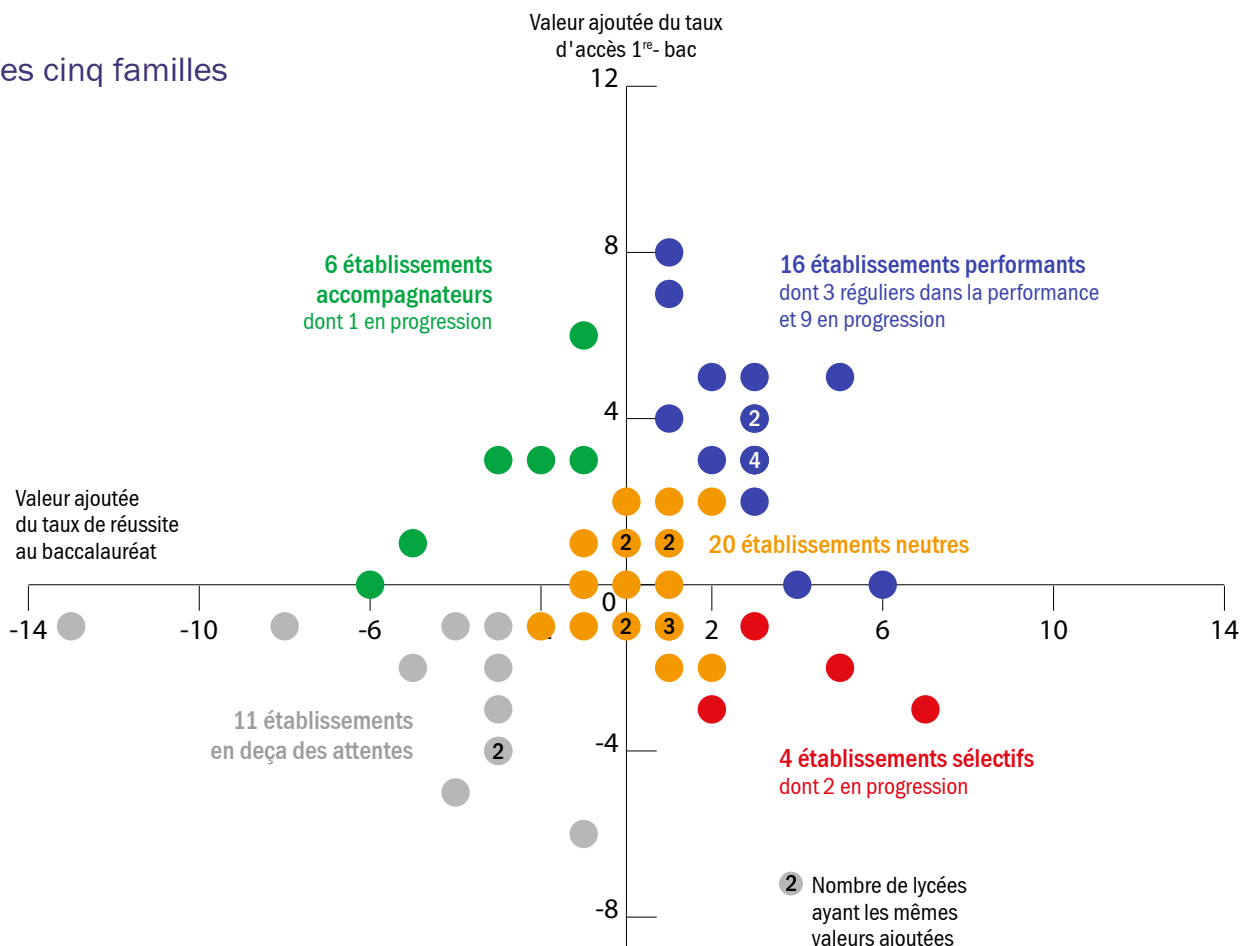
La prise en compte du taux de mentions complète l'analyse précédente. Cet indicateur permet d'apprécier dans quelle mesure les lycées parviennent à tirer le meilleur de leurs élèves et à les préparer à l'enseignement supérieur. Il est particulièrement intéressant pour les lycées dont le taux attendu de réussite au baccalauréat est très élevé (proche de 100%). En effet, pour ces derniers, la valeur ajoutée du taux de réussite, écart entre le taux constaté et le taux attendu, ne peut pas être très importante.

Comme pour les autres indicateurs, il s'agira de considérer la valeur ajoutée pour tenir compte des caractéristiques des élèves accueillis par le lycée.

L'enseignement général et technologique

Les familles ont été construites en croisant la valeur ajoutée au taux de réussite *au baccalauréat* et la valeur ajoutée au taux d'accès de *la première au baccalauréat* afin de fournir une image la plus juste possible de l'accompagnement des lycées de l'académie, y compris de ceux qui ne proposent pas un spectre large de formations en première.

Les cinq familles



Parmi les 57 lycées de la voie générale et technologique retenus dans cette étude,

➔ 20 établissements (35,1%) ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès faibles. Ils rentrent dans la catégorie des établissements **neutres**.

➔ Les lycées **performants** sont au nombre de 16 (28,1%) : ils obtiennent un taux de réussite au bac supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat. Parmi eux, 3 sont réguliers dans la performance et 9 sont en progression par rapport à la session précédente.

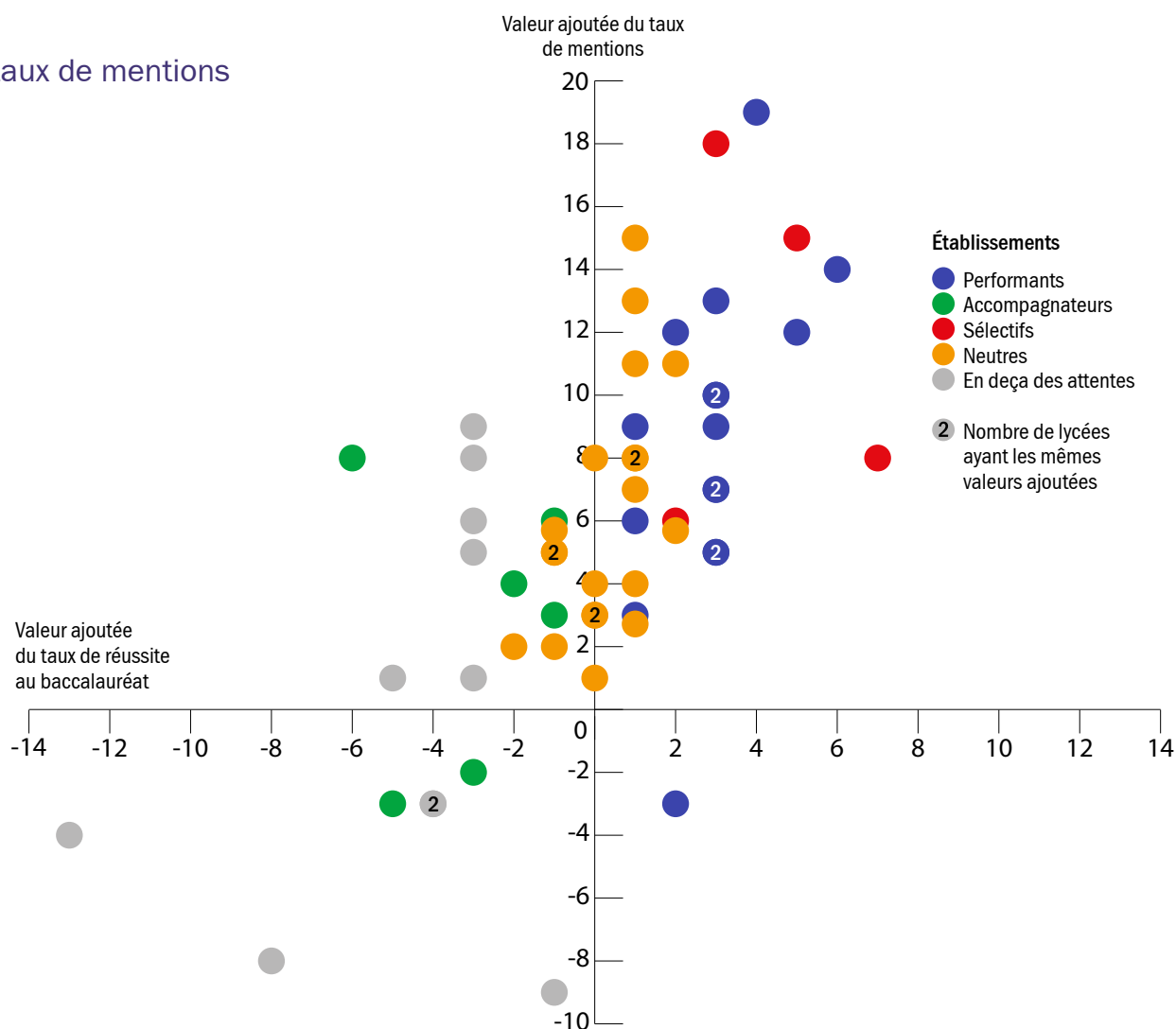
➔ Les 6 lycées de l'académie (10,5%) qui affichent une valeur ajoutée négative au taux de réussite, mais positive au taux d'accès, traduisant l'aide

apportée à leurs élèves pour réussir au mieux leur scolarité, entrent dans la catégorie des lycées **accompagnateurs**. Parmi eux, 1 est en progression.

➔ Inversement, 4 établissements (7,0%) ont obtenu des résultats à l'examen supérieurs aux taux attendus, mais leur taux d'accès de la première au baccalauréat est inférieur à ce qu'on pouvait attendre, compte tenu des caractéristiques de leurs élèves. Ces lycées sont dits **sélectifs**. Parmi eux, 2 sont en progression.

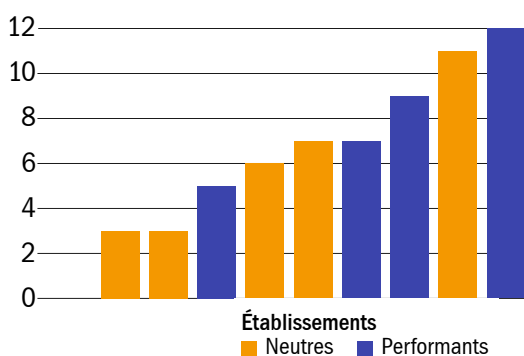
➔ L'académie compte 11 établissements (19,3% des lycées) dont les résultats sont **en deça des attentes**.

Le taux de mentions



- L'ensemble des 20 établissements **neutres** enregistre des valeurs ajoutées du taux de mentions positives. Elles sont supérieures à 6 points pour 8 d'entre eux.
- Les valeurs ajoutées du taux de mentions sont supérieures à 2 points pour 15 des 16 lycées **performants**.
- 4 lycées **accompagnateurs** sur 6 affichent des valeurs ajoutées du taux de mentions supérieures ou égales à 3 points. Pour les 2 autres lycées, les valeurs ajoutées sont négatives.
- Tous les lycées **sélectifs** ont des valeurs ajoutées du taux de mentions élevées : elles sont comprises entre 6 et 18 points.
- Sur les 11 lycées **en deça des attentes**, 6 connaissent des valeurs ajoutées du taux de mentions positives.

Valeurs ajoutées du taux des 9 lycées GT dont le taux de réussite attendu est \geq à 97%

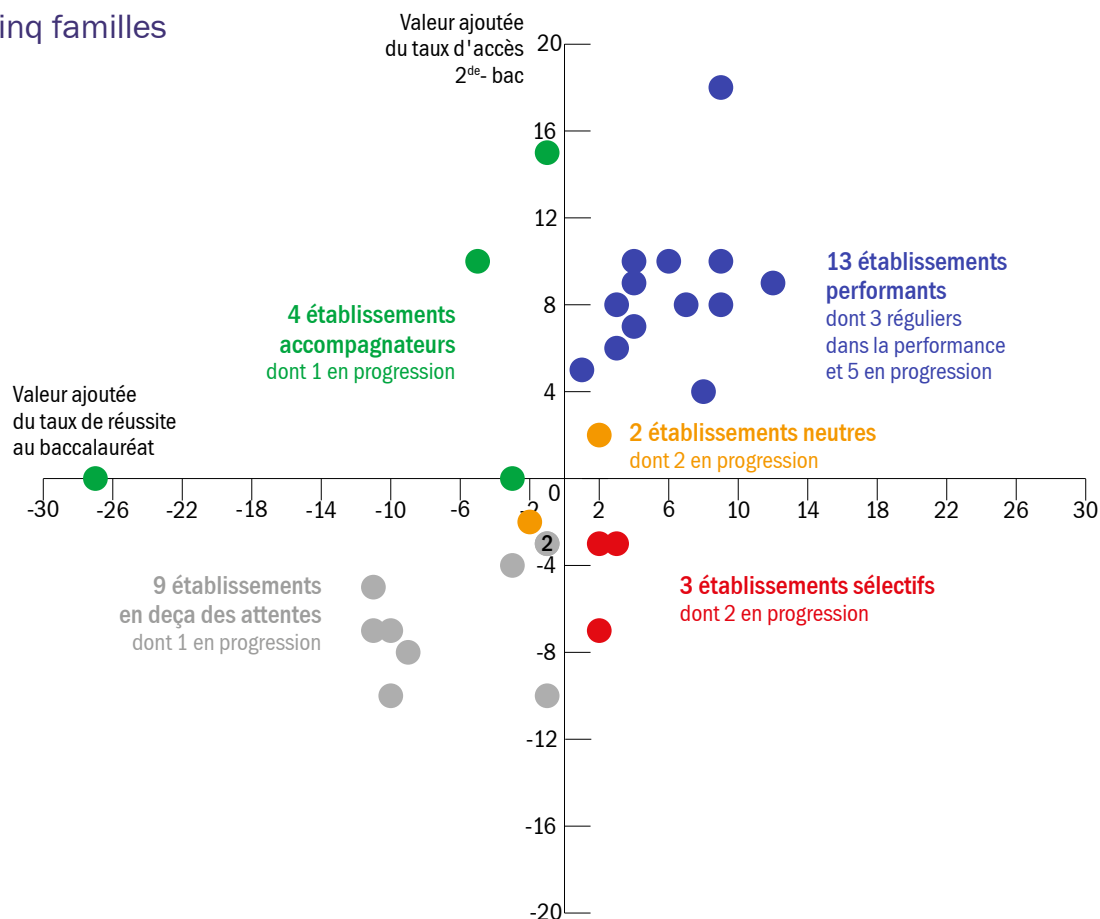


▲ Parmi les 57 lycées de la voie générale et technologique de l'étude, **9 (15,8%) ont un taux de réussite attendu supérieur ou égal à 97%**, compte tenu du profil de leurs élèves. Alors que, pour ces établissements, la valeur ajoutée du taux de réussite ne peut pas dépasser 3 points, celle du taux de mentions est supérieure ou égale à 6 points pour les deux tiers d'entre eux.

L'enseignement professionnel : le domaine de la production

Pour les lycées dispensant un enseignement professionnel, les familles ont été construites en croisant la valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat et la valeur ajoutée au taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

Les cinq familles



Parmi les 31 lycées préparant au baccalauréat professionnel dans le domaine de la production retenus dans cette étude,

➤ 2 établissements (6,5%) présentent des taux de réussite et d'accès proches des taux attendus. Ils rentrent dans la catégorie des établissements **neutres**. Tous les deux enregistrent une progression entre 2017 et 2018.

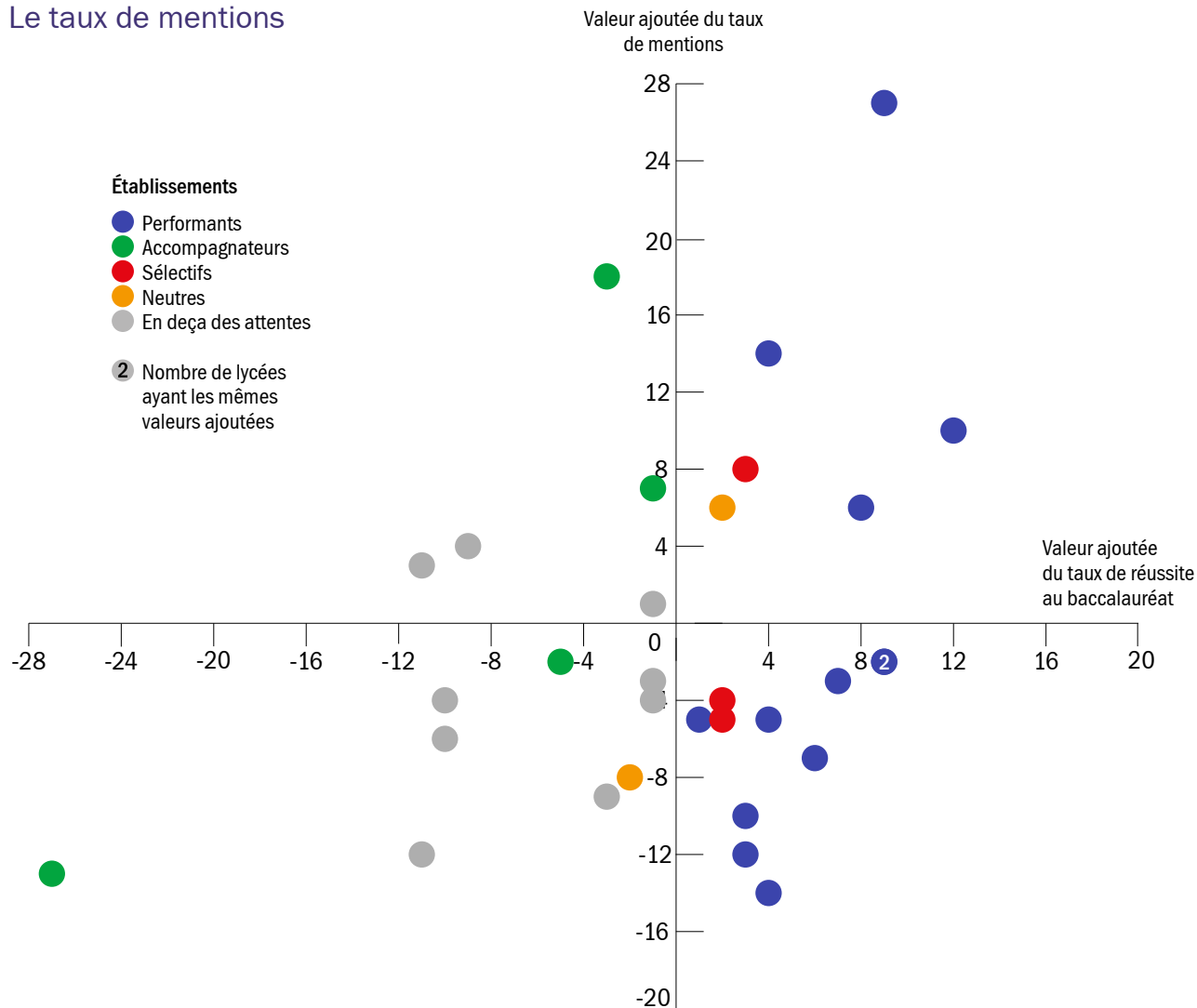
➤ Les lycées dits **performants** sont au nombre de 13 (41,9%). Ils ont obtenu de bons résultats au regard du taux de réussite au baccalauréat et du taux d'accès de seconde professionnelle au baccalauréat. Parmi eux, 3 sont réguliers dans la performance et 5 enregistrent une progression des valeurs ajoutées par rapport à la session 2017.

➤ L'académie compte 4 lycées **accompagnateurs** (soit 12,9%). Ils présentent un taux d'accès de la seconde au baccalauréat supérieur au taux attendu, alors que leur taux de réussite à l'examen est inférieur au taux attendu. Parmi eux, 1 établissement est en progression par rapport à la session précédente.

➤ Les 3 lycées **sélectifs** (9,7%) affichent de bons résultats en termes de réussite mais, compte tenu du profil de leurs élèves, leur taux d'accès au baccalauréat est inférieur au taux attendu. Parmi eux, 1 établissement est en progression par rapport à la session précédente.

➤ 9 lycées (soit 29,0%) ont des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs. Ils sont **en deçà des attentes**. Parmi eux, 1 établissement est en progression par rapport à la session précédente.

Le taux de mentions



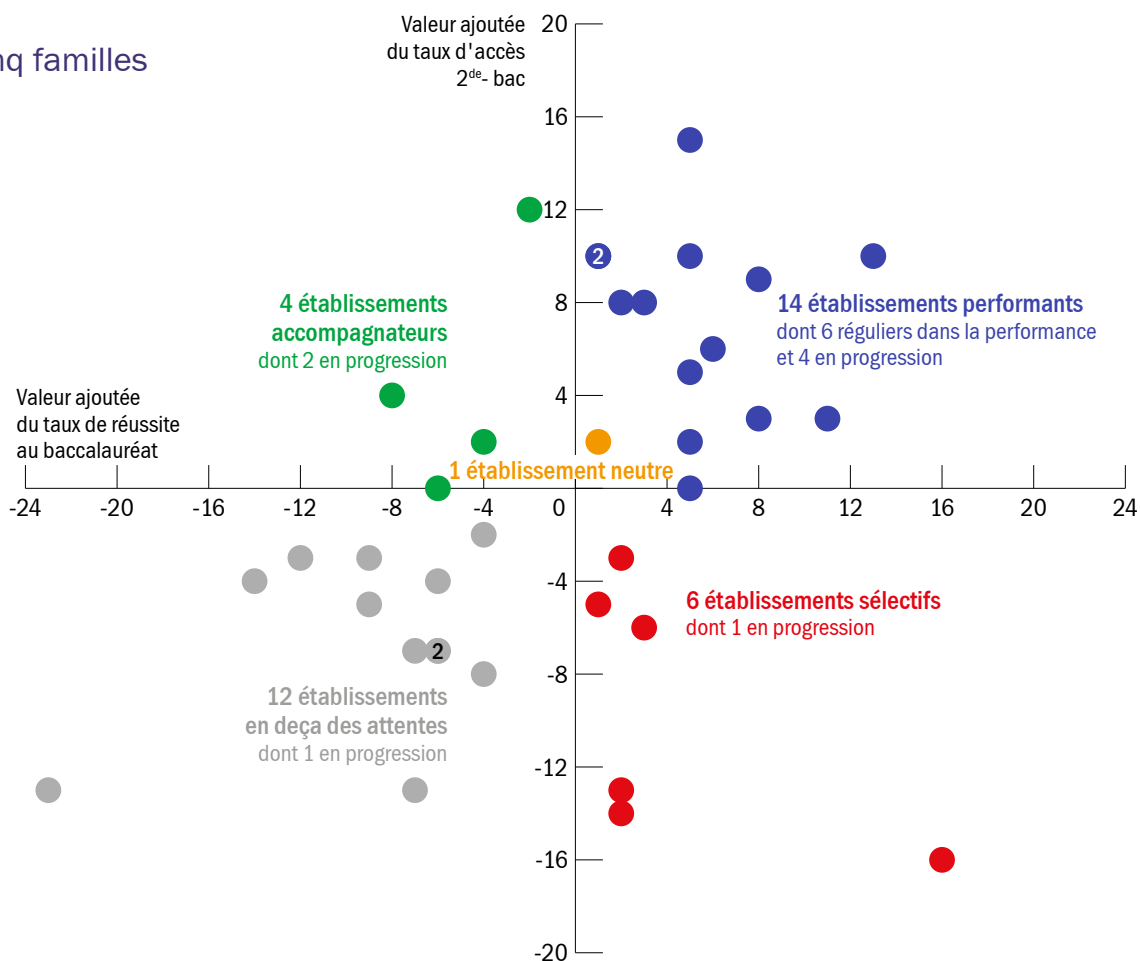
- Les 2 lycées **neutres** présentent des valeurs ajoutées du taux de mentions très éloignées (-8 et 6 points).
- Près de deux tiers des lycées **performants** affichent des valeurs ajoutées du taux de mentions négatives.
- La moitié des lycées **accompagnateurs** enregistre une valeur ajoutée du taux de mentions positive.

- La valeur ajoutée du taux de mentions est positive pour 1 seul des 3 lycées dits **sélectifs**.
- 3 lycées **en deçà des attentes** connaissent des valeurs ajoutées du taux de mentions positives. Elles sont négatives pour les 6 autres et comprises entre -3 et -12 points.

L'enseignement professionnel : le domaine des services

Pour les lycées dispensant un enseignement professionnel, les familles ont été construites en croisant la valeur ajoutée au taux de réussite au *baccalauréat* et la valeur ajoutée au taux d'accès de la *seconde au baccalauréat*.

Les cinq familles



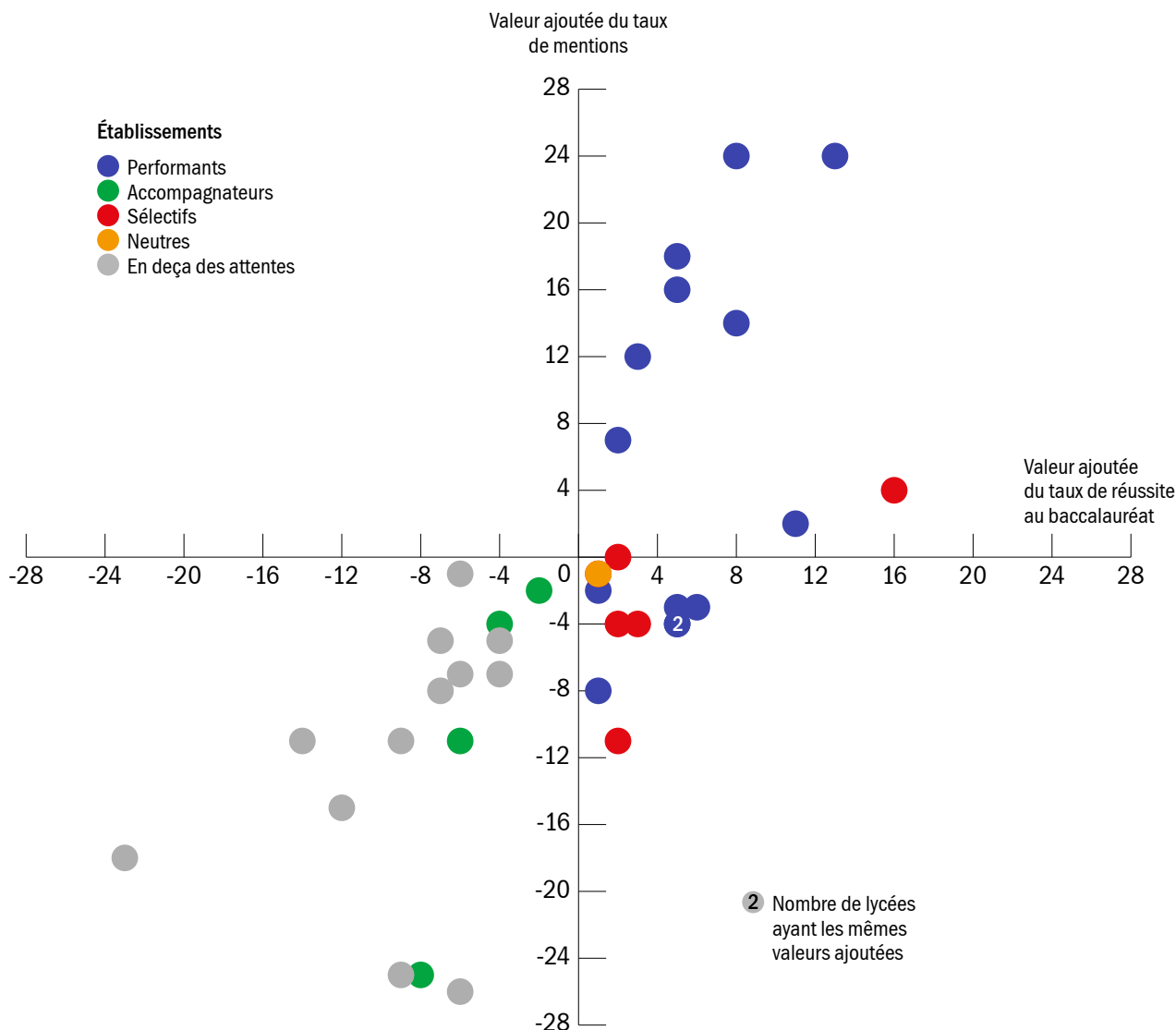
Parmi les 37 lycées préparant au baccalauréat professionnel dans le domaine des services retenus dans cette étude,

- ➔ 1 établissement (2,8%) a des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès proches des taux attendus. Il rentre dans la catégorie des établissements **neutres**.
- ➔ Les lycées **performants**, au nombre de 14 (soit 37,8%), sont les plus nombreux. Ils obtiennent un taux de réussite au bac supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat. Parmi eux, 6 lycées sont réguliers dans la performance et 4 enregistrent une progression des valeurs ajoutées par rapport à la session 2017.
- ➔ L'académie compte 4 lycées (10,8%) **accompagnateurs**. Ils enregistrent un taux d'accès de la seconde au baccalauréat

supérieur au taux attendu, alors que leurs résultats à l'examen sont inférieurs à ce qu'on pouvait attendre, compte tenu des caractéristiques de leurs élèves. Parmi eux, 2 établissements sont en progression par rapport à la session précédente.

- ➔ Les 6 lycées **sélectifs** (16,2%) affichent de bons résultats en termes de réussite mais, compte tenu du profil de leurs élèves, leur taux d'accès au baccalauréat est inférieur au taux attendu. Parmi eux, 1 est en progression par rapport à la session 2017.
- ➔ 12 lycées (soit 32,4%) ont des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs. Ils sont **en deçà des attentes**. Toutefois, 1 lycée enregistre une progression par rapport à la session précédente.

Le taux de mentions



- La valeur ajoutée du taux de mentions du seul lycée **neutre** est négative (-1 point).
- Plus de la moitié des lycées **performants**, soit 8 établissements sur les 14 que compte la famille, affichent des valeurs ajoutées du taux de mentions positives alors qu'elles sont négatives pour les 6 autres établissements.

- Tous les lycées **accompagnateurs** présentent des valeurs ajoutées du taux de mentions négatives.
- Les valeurs ajoutées du taux de mentions sont négatives ou nulles pour 5 des 6 lycées **sélectifs**.
- Tous les lycées **en deçà des attentes** enregistrent des valeurs ajoutées du taux de mentions négatives (entre -1 et -25 points).

Sources

Source : MEN-DEPP Fichier IVAL 2018, secteur public et privé sous contrat